Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 97 (1952)

Heft: 9

Artikel: La section de lance-mines au combat

Autor: Montfort, M.-H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348502

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La section de lance-mines au combat 1

Nous avons vu ce qu'était le lance-mines et quelles étaient les raisons qui avaient présidé à son développement, sa raison d'être, en un mot. Nous allons tenter aujourd'hui de suivre la section de lance-mines dans le combat d'infanterie. Voyons tout d'abord quelques généralités.

Les sections de lance-mines constituent, au sens véritable du terme, l'artillerie du commandant de bataillon. La portée pratique de 2500 m. leur permet d'intervenir facilement, sans changer de position, devant n'importe laquelle des compagnies fusiliers de premier échelon. La puissance des projectiles équivaut, pour l'obus de guerre, à un projectile d'artillerie de 75 mm., et pour la mine, à un projectile d'artillerie de 150 mm. La rapidité de la cadence de tir étant, en gros, double de celle de l'artillerie, il s'ensuit que les 12 pièces de notre bataillon d'infanterie peuvent tirer, dans un laps de temps donné, et avec la même puissance, autant de projectiles que deux groupes d'artillerie. Le lance-mines s'avère donc l'arme la plus meurtrière du bataillon. Véritable artillerie bataillonnaire, il sera lié dans son action par des servitudes semblables à celles de l'artillerie elle-même : nécessité de n'intervenir qu'à bon escient et au dernier moment, nécessité de changer de position fréquemment,

¹ Voir N° 8, 1952. « De la catapulte au lance-mines ».

d'échapper aux vues aériennes et à la contre-batterie ennemie. Car la recherche et la destruction du mortier et de ses servants sont une des caractéristiques des combats de première ligne de la guerre 39-45. Tout un luxe de moyens a été déployé pour découvrir et détruire les pièces en position. Des équipes de détection spéciales, disposant de matériel d'écoute et même d'aviation de reconnaissance, ont été organisées dans les armées belligérantes pour parvenir à situer exactement l'emplacement des batteries de lance-mines ennemies. Une fois celles-ci repérées, les coordonnées exactes de leur position étaient transmises à des batteries d'artillerie affectées à cette action que l'on nommait de « contre-mortier ». Lorsque la contre-batterie ne suffisait pas, c'est par l'intervention de l'aviation tactique que l'on cherchait à les réduire au silence. L'action du lance-mines, déjà singulièrement entravée par ces continuelles tentatives de neutralisation, obligé pour remplir sa mission de rechercher presque uniquement des positions de ravins, très soigneusement camouflées, risque d'être compromise davantage encore par la découverte récente annoncée au Sénat par le général Reeder, conseiller adjoint à l'état-major général américain. A la suite des expériences de la campagne de Corée, durant laquelle les communistes firent grand usage de mortiers, les services techniques de l'armée américaine auraient mis au point un radar à même de « remonter» la trajectoire du projectile de mortier, de son point d'impact jusqu'à la bouche à feu. On voit quels nouveaux problèmes une découverte semblable risque de poser pour l'engagement de l'arme.

Pour ce qui est de cet engagement proprement dit, le Règl. Inf. 1 nous donne deux grandes subdivisions que nous allons essayer de suivre :

L'action en offensive; l'action en défensive.

1º ACTION OFFENSIVE

« Le lance-mines est l'arme à l'effet destructif le plus puissant et la plus spécifiquement offensive du commandant de bataillon » (Règl. d'inf. 42).

Offensive en ce sens que lors du déclenchement de l'attaque, le lance-mines aura toujours mission de donner « le coup de massue » 1 sur les positions légèrement fortifiées ou enterrées de l'ennemi, d'ouvrir ses réseaux de barbelés, de détruire les nids de mitrailleuses et les sources de feu, de tirer en contrebatterie sur ses mortiers afin d'essayer de les réduire au silence. Toutes missions qui sont des missions de lance-mines et non des missions d'artillerie, car elles exigent pour être remplies efficacement des tirs « placés » devant le front même des compagnies de premier échelon, avec une marge de sécurité réduite à son minimum. Lorsque l'objectif présente une certaine étendue — ce qui sera le plus souvent le cas, l'emplacement d'une mitrailleuse, d'une source quelconque de feu étant difficile à localiser exactement dans la confusion de la lutte le front moyen à battre, donné à une pièce, ne devra jamais excéder 20 m. si l'on veut que l'arme soit à même de rendre son maximum. Ce qui revient à dire que le front utile battu par une batterie de 4 pièces ne devra pas dépasser 80 m., compte tenu de la dispersion en longueur et en largeur. Dans la mesure du possible, les emplacements des pièces seront choisis tels que le commandant des tirs puisse appuyer l'attaque durant tout son déroulement, jusqu'à, y compris et au-delà de l'occupation du premier objectif, sans avoir à déplacer ses pièces. Il est de toute importance que la batterie ne soit pas placée à portée maximum du premier objectif; elle doit, en effet, être en mesure de neutraliser encore par un tir d'arrêt 2 au-delà de ce premier objectif, la très probable contre-

ou tir de préparation.
ou tir d'encagement.

attaque ennemie. De là évidemment, nécessité pour le chef de section de placer les positions de sa batterie dans les bases de départ ou en tout cas très près des compagnies de fusiliers ¹.

Durant le déroulement de l'opération, l'une des grandes préoccupations du chef de section lance-mines sera de maintenir la liaison avec le commandant du bataillon. Le contact personnel, entre le chef de la section lance-mines et le commandant de l'unité au profit de laquelle il tire — contact personnel toujours souhaitable, on ne le répétera jamais assez — n'est plus possible durant l'attaque. La liaison radio devra le remplacer. Cette nouvelle servitude posera un nouveau problème. Il est difficile, sinon souvent impossible, au commandant de bataillon de donner au chef de section lancemines de nouveaux objectifs de tir et de nouvelles missions par radio. La rapidité toujours désirée de l'intervention des mortiers exclut un message par coureur. Une solution seule subsiste : le chef de section lance-mines devrait connaître, au moins aussi bien que les commandants des compagnies fusiliers, les intentions exactes du commandant de bataillon. Avant l'attaque, et cela dans la mesure du possible, il devrait recevoir toutes les missions dont le commandant de l'attaque envisagerait de le charger. Mais surtout, il devrait, en toute connaissance des intentions de son supérieur et de ses possibilités, agir de lui-même, et vite, écraser sans hésitation toute résistance qui viendrait à se dévoiler.

Comme nous l'avons dit, le premier objectif une fois atteint, le chef de section, qui aura dû interrompre son feu lorsque les unités appuyées en auront été rapprochées de 150 m. environ, fera de lui-même inscrire à ses pièces les éléments d'un tir d'arrêt tombant derrière l'objectif, afin de prévenir une très probable contre-attaque.

¹ Dans ce cas, penser à la défense rapprochée de la batterie. Le chef de section lance-mines partira toujours du principe qu'il doit l'assurer seul, avec ses moyens organiques uniquement.

C'est à ce moment que va se poser le problème de la progression. L'infanterie continue à avancer et la section ne peut plus tirer. Les pièces ont inscrit leurs portées maxima. La batterie doit changer de position, le chef de section d'observatoire. Au cas où la mission de soutien du bataillon peut être reprise par une autre section, déjà en position plus en avant, le problème ne se pose pas. Mais il pourra arriver, surtout en montagne ou en terrain compartimenté, qu'une des sections lance-mines soit seule à appuyer, soit le bataillon entier, soit une compagnie remplissant une mission indépendante. La continuité de l'appui des mortiers devra pourtant être maintenue.

Une solution consisterait à détacher un des 3 groupes dont la section dispose en situation offensive et à le pousser en avant, avec le sous-officier remplaçant le chef de section, et cela durant la première phase de l'attaque. Connaissant les axes de l'effort, les intentions générales du commandant de la troupe qu'il appuie, le chef de section pourrait fixer à son adjoint, sur la carte, ou à vue, dans le terrain même, une zone d'emplacement hypothétique des pièces. Lui-même continuerait à remplir la mission d'appui de la base de départ au premier objectif, alors que le serre-files, avançant derrière les vagues de fusiliers, pourrait déjà choisir et organiser la future position, trouver l'observatoire et, avec sa pièce, régler déjà le tir de la section qui ne tarderait pas à rejoindre. En attendant que la section puisse à nouveau être engagée en entier, l'appoint qu'apporterait une seule pièce (20 coups minute) ne serait pas à dédaigner. La rapidité de l'engagement du reste de la section en serait en outre grandement activée 1.

Durant l'attaque, la progression des pièces se fera le plus souvent à dos d'homme. Il serait pourtant indiqué de faire transporter le maximum de munitions sur bêtes de somme et cela le plus près possible des positions de batterie. A cet effet,

Le procédé à employer durant le combat en retraite serait identique.

le chef de section devrait garder, à proximité, quelques sommiers toujours disponibles. Il ne faudra jamais perdre de vue que le succès de toute intervention sera fonction du ravitaillement en munitions. Lorsque la situation générale ne permet pas de pousser les bêtes jusqu'à proximité des pièces, il faudra organiser un poste de transbordement de munitions le plus près possible de la batterie.

Si la progression continue sans l'appui de la section lancemines, le chef de section poussera son unité, matériel bâté ou porté, jusque derrière les premiers échelons de fusiliers. Aucune durée déterminée ne peut être fixée entre le moment où le chef de section reçoit sa mission et le moment où il est prêt à commencer son tir d'efficacité, batterie réglée. Le délai qui va s'écouler est tributaire de trop de facteurs, distance et formation dans laquelle suit la section, mode de transport des pièces et surtout des munitions, nature du terrain de la position, distance de l'observatoire et difficultés offertes par la mise en direction, degré d'instruction des servants, etc... Vouloir fixer des délais-types est un non-sens. Les conjonctures peuvent être plus ou moins favorables, et selon qu'elles le sont plus ou moins, les tirs débuteront plus tôt ou plus tard. C'est tout.

2º ACTION DÉFENSIVE

« Dans la défensive, sa trajectoire courbe lui permet d'agir contre un adversaire arrêté à couvert et qui se dispose à prendre position ou à partir à l'attaque » (Règl. d'Inf. 1).

Le chef section lance-mines veillera une fois encore avec le plus grand soin aux liaisons internes et externes de la section. Liaison interne par fil, doublée par radio, entre le poste d'observation et la batterie, liaison personnelle ou radio entre le commandant de bataillon et le chef de section. Il étudiera et calculera, ou fera étudier et calculer par son équipe de section, les différents tirs qui pourraient lui être demandés. En défensive, ces différents tirs se résumeront en tirs de contre-préparation, en tirs d'arrêt, en tirs d'interdiction, en tirs de contre-batterie et en tirs de harcèlement.

Le tir de contre-préparation.

Vise avant tout à désorganiser la préparation de l'attaque ennemie avant son déclenchement. Tir dirigé contre les bases de départ, le plus souvent invisibles du poste d'observation du chef de section. Il sera, par conséquent, commandé et calculé d'après les données de la carte, sur l'ordre et les indications du commandant de bataillon.

Le tir d'arrêt.

Sera exécuté sur l'ordre du commandant de bataillon, afin de rendre infranchissable à l'ennemi une zone de terrain où les armes à tir tendu ne peuvent agir. Il s'agit là d'un tir qui exige une grande quantité de munitions, car pour être rentable, il doit être poursuivi pendant un laps de temps relativement prolongé et à la cadence maxima des tubes. On trouve dans les expériences du dernier conflit de nombreux exemples de cas où les mortiers arrêtèrent à eux seuls des attaques par des procédés de tir semblables. Ce genre de tir est des plus coûteux.

Les tirs d'interdiction.

Ils viseront avant tout à interdire à l'ennemi de s'installer sur le terrain conquis, de procéder à des aménagements de positions, de faire suivre ses ravitaillements.

Les tirs de contre-batterie.

Seront employés pour réduire au silence les mortiers ennemis qui appuieront leur infanterie à l'attaque. Ce tir sera toujours dirigé contre une position située dans un ravin ou tout au moins à contre-pente. Le chef de section réglera sur un point de repère situé à une distance de la batterie ennemie pouvant être établie d'après la carte. Une fois ce réglage fait, il commencera immédiatement son tir d'efficacité, après avoir ordonné un transport de feu. Il ne doit pas, en effet, oublier que la batterie ennemie, au premier coup d'un réglage effectué sur elle, serait à même de disparaître en moins de deux minutes avec tout son matériel pour réapparaître ailleurs. Il tirera avec 3 pièces sur la batterie ennemie et réservera une pièce, qui, aux ordres de son remplaçant, aveuglera le sommet de la crête où se trouvent les observatoires présumés de son adversaire, afin de lui interdire de « voir ».

Le tir de harcèlement.

Il visera à interdire à l'ennemi toute activité sur un point donné, par de brèves et brutales rafales. Il s'emploiera dans la défensive stabilisée surtout et visera à maintenir chez l'adversaire un climat d'incertitude et d'insécurité. ¹

* *

Telles sont les différentes missions, qui, en offensive et en défensive, pourront être confiées à la section de lancemines. Le chef de section ne devrait cependant jamais avoir d'idées préconçues. Ses mortiers pourraient être appelés, à un moment ou à un autre, à tirer dans des conditions extraordinaires et sur des objectifs qui sembleraient mieux désignés aux coups d'autres armes. C'est ainsi que, lors du dernier conflit, des batteries de mortiers furent souvent appelées à tirer sur des chars, soit pour les séparer de leur infanterie d'accompagnement, soit, lorsqu'ils étaient situés dans une

¹ Ce tir demandera beaucoup de munitions, et il fera peut-être repérer les lance-mines. Avant de le déclencher il faudra toujours se demander si « le jeu en vaut la chandelle ? ».

cuvette et qu'ils échappaient au tir des armes directes, pour tenter, au moyen d'obus fumigènes, d'aveugler ou même d'incendier les véhicules eux-mêmes.

La responsabilité du chef de section lance-mines est lourde. C'est à lui que seront demandées toutes les interventions urgentes dont le bataillon aura besoin, et cela avant qu'elles le soient à l'artillerie. Nous avons vu que, si l'arme était puissante, les servitudes étaient nombreuses :

Obligation de se soustraire aux vues terrestres (par la recherche de positions situées dans des ravins) et aériennes (par un camouflage intense et des positions simulées); obligation d'envisager et de préparer des positions de rechange pour échapper aux recherches des radars et à la contrebatterie ennemie. Lors des tirs de nuit, la forte lueur du départ des coups décèlera presque toujours très vite la position des pièces. Le chef de section devra penser à simuler de fausses positions en faisant brûler, à distance relativement grande de la batterie, des relais dans un étui, et en atténuant le plus possible la lueur des pièces en action. La section de lancemines ne pourra en outre jamais remplir sa mission qu'en fonction d'un ravitaillement en munitions qui ne sera pas — souvent — sans présenter de sérieux problèmes.

Aucun de ceux-ci n'est cependant insoluble. La section de lance-mines doit être à même de remplir les tâches que le commandant de bataillon attend d'elle : son action ne s'exercera pourtant avec efficacité que si son chef a pleinement conscience d'agir au profit d'un ensemble, et que si le commandant de bataillon, durant tout le combat, l'a pleinement en main, en toute connaissance des possibilités qu'elle lui offre.

Lt. M.-H. Montfort